

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

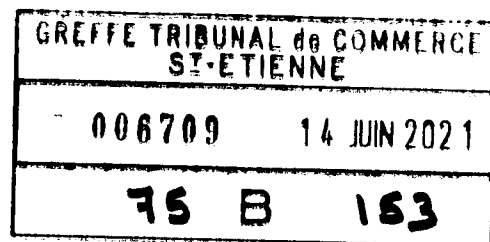
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 00153

Numéro SIREN : 303 559 942

Nom ou dénomination : ROFORGE

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/006709



ROFORGE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

ROFORGE

Parc d'Activités de Stélytec
Lieu dit Gentialon
BP 19
42400 SAINT-CHAMOND
Ce rapport contient 25 pages

EC DE CAROLIS

1/25



A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'J' or 'K'.

ROFORGE

Siège social : Parc d'Activités de Stélytec – Lieu-dit Gentialon – BP 19 – 42400 SAINT CHAMOND
Capital social : 160 000 €
RCS Saint Etienne 303 559 942

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associée unique de la société ROFORGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ROFORGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- la société valorise et le cas échéant, déprécie ses stocks selon les modalités décrites dans les règles et méthodes comptables de l'annexe. Nous avons vérifié leur valeur par sondage sur factures et contrôles de cohérence et apprécié le caractère approprié des méthodes de dépréciation retenues. Nous nous sommes assurés de l'application des procédures de comptage en participant à l'inventaire physique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaires à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Feyzin, le 10 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes
E.C. DE CAROLIS


Marie-Laure de CAROLIS

EC DE CAROLIS

4/25

BILAN ACTIF

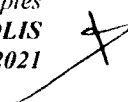
ACTIF

	Valeurs au 31/12/20			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/19
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	40 456.94	39 077.24	1 379.70	1 379.70
Fonds commercial (1)	1 550.41	1 550.41		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	0.15		0.15	0.15
Constructions	996 145.96	700 044.37	296 101.59	347 771.78
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 342 265.96	1 127 793.15	214 472.81	97 808.50
Autres immobilisations corporelles	379 477.48	191 326.44	188 151.04	192 830.10
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 759 896.90	2 059 791.61	700 105.29	639 790.23
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 168 308.64	228 478.71	939 829.93	1 003 592.24
En-cours de production (biens et services)	768 144.57	175 654.31	592 490.26	557 573.79
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	425 881.93	191 821.05	234 060.88	286 736.32
Avances et acomptes versés sur commandes	28 059.65		28 059.65	32 182.45
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 291 241.47		1 291 241.47	930 014.90
Autres créances (3)	24 486.60		24 486.60	69 659.87
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	792 860.31		792 860.31	414 232.99
Charges constatées d'avance (3)	13 363.92		13 363.92	19 165.37
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 512 347.09	595 954.07	3 916 393.02	3 313 157.93
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	7 272 243.99	2 655 745.68	4 616 498.31	3 952 948.16

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

PASSIF

	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 160 000.00)	160 000.00	160 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	244 087.76	244 087.76
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	16 000.00	16 000.00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 212 079.61	2 410 813.73
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	121 805.38	251 265.83
SITUATION NETTE	2 753 972.75	3 082 167.32
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	23 179.54	32 731.51
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 777 152.29	3 114 898.83
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	893 930.02	50 000.00
Emprunts et dettes financières diverses (3)	29 901.60	72 905.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 463.00	74 800.00
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	383 207.67	263 762.40
Dettes fiscales et sociales	490 325.80	351 955.80
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	8 455.20	
Autres dettes	21 062.73	24 626.13
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 839 346.02	838 049.33
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 616 498.31	3 952 948.16
(1) Dont à plus d'un an		124 800.00
(1) Dont à moins d'un an	1 826 883.02	713 249.33
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises	1 001 961.31	1 129 247.84	-127 286.53	-11.27
Production vendue (biens & serv.)	3 477 106.98	3 550 473.37	-73 366.39	-2.07
Montant net du chiffre d'affaires	4 479 068.29	4 679 721.21	-200 652.92	-4.29
Production stockée	43 036.08	-101 897.01	144 933.09	-142.23
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	21 721.76	22 232.92	-511.16	-2.30
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	19 201.54	40 615.96	-21 414.42	-52.72
Autres produits	23.66	7.91	15.75	199.12
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	4 563 051.33	4 640 680.99	-77 629.66	-1.67
Achats de marchandises	568 080.46	573 624.55	-5 544.09	-0.97
Variation de stocks	45 756.64	68 074.70	-22 318.06	-32.78
Achats de matières premières et autres approvisionnements	688 345.24	679 809.75	8 535.49	1.26
Variation de stocks	42 078.71	-50 459.64	92 538.35	-183.39
Autres achats et charges externes	846 705.44	855 551.06	-8 845.62	-1.03
Impôts, taxes et versements assimilés	123 268.05	113 691.68	9 576.37	8.42
Salaires et traitements	1 374 296.10	1 341 248.39	33 047.71	2.46
Charges sociales	541 713.84	531 027.36	10 686.48	2.01
Dotations aux amortissements et dépréciations	126 372.75	142 477.27	-16 104.52	-11.30
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	36 722.01	37 363.58	-641.57	-1.72
Dotations aux provisions				
Autres charges	9.25	9.68	-0.43	-4.44
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	4 393 348.49	4 292 418.38	100 930.11	2.35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	169 702.84	348 262.61	-178 559.77	-51.27
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	64.37	917.48	-853.11	-92.98
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change		24.31	-24.31	-100.00
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	64.37	941.79	-877.42	-93.17
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 723.55	1 907.83	815.72	42.76
Différences négatives de change	1 520.58	180.33	1 340.25	743.22
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4 244.13	2 088.16	2 155.97	103.25
RÉSULTAT FINANCIER	-4 179.76	-1 146.37	-3 033.39	264.61
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	165 523.08	347 116.24	-181 593.16	-52.31
Produits exceptionnels	24 551.97	12 259.97	12 292.00	100.26
Charges exceptionnelles	12 891.67	37 097.38	-24 205.71	-65.25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 660.30	-24 837.41	36 497.71	-146.95
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	55 378.00	71 013.00	-15 635.00	-22.02
TOTAL DES PRODUITS	4 587 667.67	4 653 882.75	-66 215.08	-1.42
TOTAL DES CHARGES	4 465 862.29	4 402 616.92	63 245.37	1.44
Bénéfice ou Perte	121 805.38	251 265.83	-129 460.45	-51.52

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 4 616 498.31 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 121 805.38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Ces comptes ont été arrêtés par le Président Mr Tolédano sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Cette crise sanitaire et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur lors de l'exercice clos au 31.12.2020. Cela n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en oeuvre les mesures de soutien ci-dessous proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but de limiter les impacts de la crise :

- Souscription de 2 prêts "PGE" de 250 000€ chacun + prêt "Rebond" BPI de 250 000€
- Recours à de l'activité partielle
- Report et échelonnement des cotisations sociales URSSAF de Février/Mars et Avril 2020 d'un montant de 152 665€

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

8/25
Commissaire aux comptes
EC DE CAROLIS
10/05/2021

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 à 20 ans
- Installations techniques	10 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 10 ans

9/25

Commissaire aux comptes
EC DE CAROLIS
10/05/2021

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Intégration Fiscale

La société fait partie depuis le 1er Janvier 2018 du groupe fiscal dont la société intégrante est : la SAS COSYNDE.

L'impôt est calculé au niveau de la société comme si elle était imposée séparément.

L'impact de l'intégration fiscale est comptabilisé dans les comptes de la société tête de groupe, aucune rétrocession n'étant faite aux filiales.



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
FONDS DE COMMERCE MAVINOX	1 524			
FONDS DE COMMERCE RONFARD	26			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	1 550			



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	42 007	
CORPORELLES	Terrains			175 367	
	Constructions	Sur sol propre		947 756	
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.		48 390	
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			1 180 921	194 135
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers		82 264	
		Matériel de transport		37 815	
		Matériel de bureau & info., mobilier		78 588	5 444
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
TOTAL III			2 551 100		199 579
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			2 593 108		199 579

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.		TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL II			42 007	
CORPORELLES	Terrains					175 367	
	Constructions	Sur sol propre				947 756	
		Sur sol d'autrui					
		Ins. gal. agen. amé. cons				48 390	
	Inst.tech., mat.	outillage indus.			32 790	1 342 266	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				82 264	
		Matériel de transport				37 815	
		Mat.bureau, info., mob.				84 032	
		Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes							
			TOTAL III		32 790	2 717 890	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
				TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					32 790	2 759 897	12/25

Commissaire aux comptes
EC DE CAROLIS
10/05/2021

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		40 628			40 628
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	604 027	50 805		654 832
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.		44 347	865		45 213
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 083 112	64 579	19 899	1 127 793
Autres immos corporelles					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	74 584	2 751		77 335
	Matériel de transport	37 815			37 815
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	68 805	7 372		76 177
TOTAL		1 912 690	126 373	19 899	2 019 164
TOTAL GENERAL		1 953 318	126 373	19 899	2 059 792

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre				9 552			-9 552
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL				9 552			-9 552
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL				9 552			-9 552
Total général non ventilé				9 552			-9 552
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

13/23

Commissaire aux comptes
EC DE CAROLIS
10/05/2021

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immos financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks	559 232	36 722		595 954
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	559 232	36 722		595 954

14/25

Commissaire aux comptes

EC DE CAROLIS

10/05/2021

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	32 732		9 552	23 180
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I		32 732		9 552	23 180
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II					
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours	559 232	36 722		595 954
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		559 232	36 722		595 954
TOTAL GENERAL (I + II + III)		591 964	36 722	9 552	619 134
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises		- d'exploitation	36 722		
		- financières			
		- exceptionnelles		9 552	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		36 722			
financières			9 552		
exceptionnelles					



ÉTAT DES STOCKS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	471 638.57		45 756.64	425 881.93
Matières premières	1 210 387.35		42 078.71	1 168 308.64
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens	725 108.49	43 036.08		768 144.57
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	2 407 134.41	43 036.08	87 835.35	2 362 335.14



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		1 291 241	1 291 241	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	10 583	10 583	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	10 003	10 003	
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		3 901	3 901		
Charges constatées d'avance		13 364	13 364		
TOTAUX			1 329 092	1 329 092	
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

ENTREPRISES LIÉES

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 883	
Total des dettes	29 883	
Charges		
Charges financières	19	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 364
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	13 364

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	13 904
Disponibilités	
TOTAL	13 904

CAPITAUX PROPRES

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000.00	16.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000.00	16.00



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	893 930	32 938	860 992	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		383 208	383 208		
Personnel & comptes rattachés		158 214	158 214		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		293 439	293 439		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	29 200	29 200		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	9 473	9 473		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		8 455	8 455		
Groupe & associés (2)		29 902	29 902		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		21 063	21 063		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 826 883	965 891	860 992	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	852 016			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 398			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	313
Emprunts et dettes financières divers	19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 706
Dettes fiscales et sociales	223 781
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	20 388
TOTAL DES CHARGES À PAYER	268 206



ENGAGEMENTS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 277 864.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0.75 %

Table de mortalité TH/TF 00-02

Départ volontaire à 65 ans

Taux de turn over 1.00 %

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Cautions marchés étranger pour CIC	124 693					124 693
Cautions marchés France pour CIC	10 000					10 000
TOTAL (1)	134 693					134 693
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions	277 894					277 894
TOTAL	412 587					412 587

LES EFFECTIFS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	40.00	36.00
Ingénieurs et cadres	14.00	14.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers	26.00	22.00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



ROFORGE

Société par actions simplifiée au capital de 160 000 euros

Siège social : Parc d'Activités de Stélytec – Lieu dit GENTIALON - BP 19 42400 Saint-Chamond

Immatriculée au RCS de Saint Etienne sous le n°B 303 559 942

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 26 MAI 2021**

L'an 2021, Le 26 Mai,
A 11 heures,

Le société COSYNDE, SAS au capital de 1 000 000 euros, ayant son siège social sis 9 rue Anatole de la Forge – 75017 PARIS, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 825 166 218, représentée par Monsieur Rémi TOLEDANO, en sa qualité de Président,

Agissant en qualité de Présidente et associée unique de la société ROFORGE, ci-après « la Société »

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société COSYNDE, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et a établi un rapport sur l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, qui a établi un rapport sur les comptes annuels.

Le Cabinet EC DE CAROLIS, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoqué.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020,
- Approbation des amortissements excédentaires visés à l'article 39-4 du CGI,
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Renouvellement du mandat de directeur général,
- Ratification de la rémunération du président pour l'exercice 2020,
- Approbation de la rémunération du Président pour l'exercice 2021,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'associé unique approuve également le montant des amortissements excédentaires de l'exercice écoulé visés à l'article 39-4 du CGI, non déductibles fiscalement, s'élevant à la somme de 5 448 € euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 121 805.38 Euros en totalité à une distribution de dividendes.

L'Associé unique décide, en effet, de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 250 000 euros, par prélèvement sur le résultat de l'exercice, soit la somme de 121 805,38 euros et sur le compte « autres réserves » à hauteur de 128 194,62 euros, soit un dividende unitaire de 25 euros, par actions.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 septembre 2021.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Un dividende à hauteur de 500 000 euros par une décision de l'Assemblée en date du 26 Mai 2017
- Un dividende de 310 000 euros, par décision de l'Assemblée en date du 26 juin 2019.
- Un dividende à hauteur de 450 000 euros par une décision de l'Assemblée en date du 04 Mai 2020.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte qu'aucune convention nouvelle relevant de l'article 227-10 et suivants du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé. Il prend acte des conventions conclues lors de l'exercice précédent, à savoir :

- une convention de compte courant entre la Société et la société COSYNDE, en date du 26 Mai 2017, d'une durée indéterminée, moyennant une rémunération à chaque fin d'exercice, pour les sommes avancées, au taux maximum fiscalement déductible communiqué par l'Administration fiscale.
- une convention de mandat social entre la Société et la Société COSYNDE en date du 23 Février 2017, fixant les termes et conditions d'exercice et de cessation du mandat social de Président de la Société.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique renouvelle pour une durée de 1 an, venant à expiration lors de la décision de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, le mandat de directeur général de Monsieur Grégory GOUTORBE, demeurant à Emileux – 43 210 MALAVETTE.

Il disposera des pouvoirs, tels que définis dans les nouveaux Statuts de la Société.

Il ne sera pas rémunéré en sa qualité de Directeur Général.

Mr Grégory GOUTORBE a déclaré accepter le renouvellement de son mandat de Directeur Général.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de ratifier la rémunération perçue par la Société COSYNDE, au titre de son mandat social de Président, au titre de l'exercice écoulé, soit la somme de 150 000 € HT.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de fixer la rémunération de la Société COSYNDE, au titre de son mandat social de Président, pour l'exercice 2020, à la somme maximale annuelle HT de 150 000 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SEPTIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

L'associé unique

